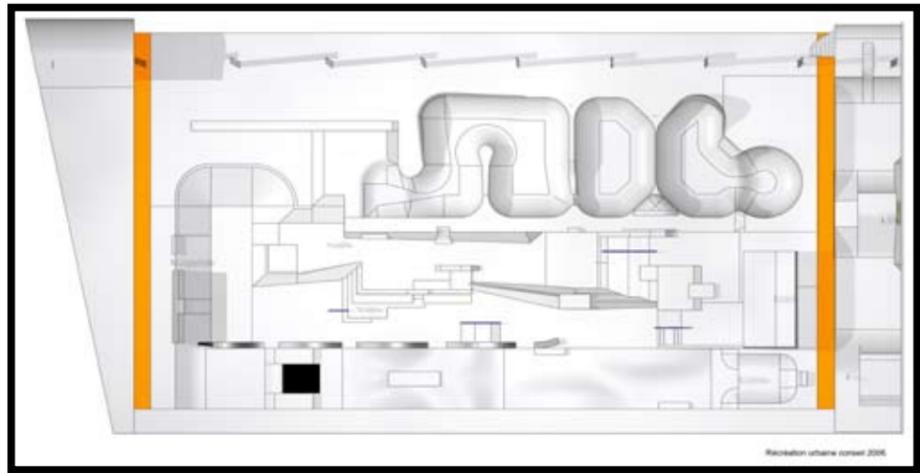
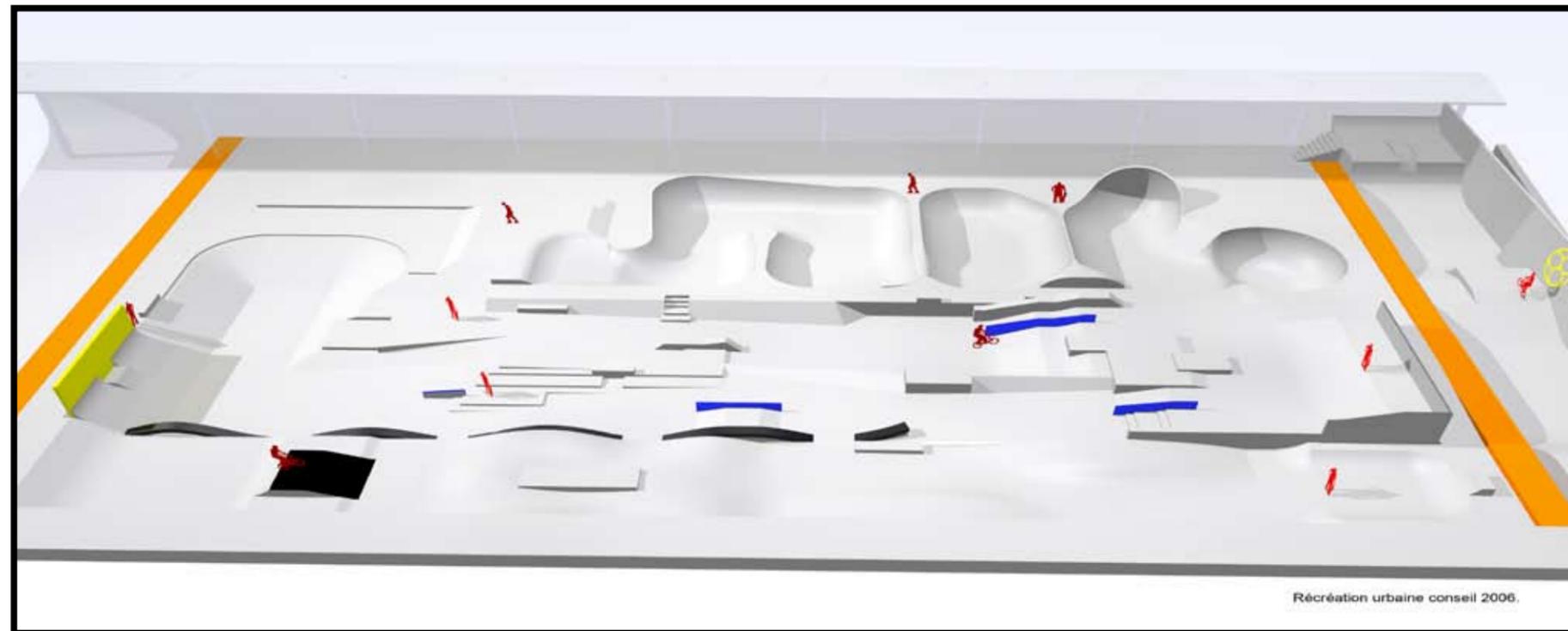




EGP 18

Paris



BEAL & BLANCKAERT Architecte
RECREATION URBAINE CONSEIL Concepteur
LEBLANC & VENACQUE Paysagiste
SEIB Bureau d'  tude

Evolutions du projet en fonction du retour des associations - Janvier 2007

Ville de PARIS
Espace glisse Paris 18
Stade des Fillettes

Une “présence” forte et abstraite dans la ville

Le projet de l'Espace Glisse Paris 18 peut être résumé simplement.

Ce n'est pas à proprement parlé un bâtiment, c'est d'abord un sol sculpté en béton d'une surface d'environ 3000 m² pour les pratiques acrobatiques de glisses urbaines.

Ce sol se plie à l'Ouest pour à la fois déterminer une clôture à l'espace et soutenir une couverture.

Ce pli est une grande courbe qui devient de fait la figure visible du projet en élévation et en perspective : Elle exprime la dynamique de la pratique attendue.

Cette “présence” forte, voire “abstraite”, est donc rendue possible par la géométrie simple du bâtiment, dictée par le programme contenant les espaces de glisse.

Ce sol est recouvert d'une grande toiture en polycarbonate translucide qui filtre les rayons du soleil et protège les sportifs des intempéries.

L'espace est en revanche largement ouvert au Nord et au Sud vers l'extérieur :

- Au Nord, derrière la « Fun Box », ouvrage spécifique des « riders », l'espace s'ouvre largement sur la végétation existante.
- Au Sud, derrière les bâtiments d'accueils, intégrés à l'équipement, des arbres sont plantés dans la partie de parcelle restante vers l'impasse de la rue Charles Hermite.

A l'Est, la couverture polycarbonate se replie sur une partie de la hauteur et cadre des vues sur le parc Charles Hermite.

Les matériaux

Le choix des matériaux est entrepris dans une logique qui puisse à la fois révéler l'idée de la “présence” forte du bâtiment dans la ville, telle une installation minimale “land art”, un bâtiment tel une sorte de « sol en volume », et par ailleurs satisfaire les utilisateurs.

La nature initiale des espaces glisse est celle des anciennes piscines américaines où ce sport a débuté. C'est sur une surface de béton que les utilisateurs de ces espaces évoluent. Le bâtiment est donc un sol faisant l'objet de nombreux aménagements extrêmement sophistiqués dans le dessin et les courbes pour la pratique du Skate-board, du BMX ainsi que du Roller.

En contraste avec ce sol et la courbe de béton, un toit de polycarbonate translucide avec des structures métalliques est mis en place et diffuse une lumière généreuse et filtrée dans l'espace. En contre point de ces espaces extérieurs, quelques locaux d'accueil de services et de sanitaires sont réalisés au Sud. Ils sont inscrits sous des « sols surélevés », comme intégrés aux déformations spécifiques des sols de l'espace de glisses. De simples murs rideaux ferment ces « sous-sols » pour abriter les usagers.



Les espaces de pratique

La qualité demandée aux entreprises quant à la réalisation de cet équipement est irréprochable que ce soit au niveau des états de surfaces, des matériaux, de la résistance aux chocs et à l'usure et des finitions. Les espaces de pratique proposent différents matériaux comme le béton, le granit, et l'acier.

La partie bowl rappelle l'ambiance dans laquelle sont nées les pratiques acrobatiques de glisse urbaine, les piscines californiennes. Cette référence est accentuée par un effort dans l'esthétique notamment par l'ajout d'un skimmer, d'une margelle de piscine et d'une mosaïque dans la partie la plus profonde. L'ensemble de bowls (configuration très peu présente sur le sol français) comprend aussi bien une partie progressive de profondeur réduite, que des configurations variées et originales: une capsule, des hip, le zeptonoir, des spines ... qui sont autant d'éléments remarquables dans le projet.

La partie street se démarque par son originalité et son sens d'utilisation naturel dû au croisement des deux pentes qui constituent le sol principal de l'aire. Ce concept est né du constat que les sols des spots urbains sont souvent en pente, alors que ceux des aires de street, sensés reproduire les spots urbains, sont toujours rigoureusement à plat. Ce « sol en pente » ouvre peut être la voie d'une évolution sensible dans la conception des aires de street.

Elle comporte les éléments classiques d'une aire de street : rails, murets, emmarchements..., mais également des éléments inédits tel Lan Aconda (serpent de béton), proposant une infinité de possibilités centrées sur l'univers et la symbolique de l'espace urbain..

La zone Funbox est entièrement dédiée aux « gros air », elle sera le théâtre de sauts spectaculaires. Cette zone sera construite lors des travaux d'extension et de couverture de l'Espace Glisse.

Enfin, **la zone débutant/initiation** permet une pratique en toute sécurité pour les moins aguerris grâce à une déformation douce du sol et la présence d'une table de saut à réception molle.

En résumé, les aires de pratiques et par extension l'accès à la pratique sont véritablement ouverts à tous les âges et tous les niveaux suivant la volonté de la mairie de Paris.

Cet équipement remarquable aura notamment une vocation de figure de proue d'un site un peu délaissé depuis quelques années dans un quartier en pleine rénovation. Il a la vocation à devenir un haut lieu des scènes skate, roller et BMX parisiennes à l'instar du Trocadéro, de Bercy ou du palais de Tokyo.

Les plantations

L'implantation du projet, objet du présent permis de construire, se fait à l'emplacement d'anciennes piscines à ciel ouvert, désaffectées depuis plus de vingt ans. Ce terrain est actuellement une vaste friche en déshérence.

Cette friche est entourée

- A l'Est, par le parc Charles Hermite. C'est un parc public bien arboré. La limite avec le terrain de l'espace glisse est réalisée par une clôture.
- Au Nord, entre le projet et le Boulevard périphérique, une frange d'espace planté qualifie un cheminement piéton.
- A l'Ouest, le terrain de tennis extérieur jouxtant le bâtiment sera supprimé et réaménagé par la DJS dans le cadre de la requalification de l'ensemble du site.
- Au Sud enfin, entre le projet d'Espace Glisse et la rue Charles Hermite, des constructions sont présentes : une église, un presbytère ainsi que des locaux pour les personnels de la SNCF. Une petite ruelle en impasse sera réaménagée suite à ce projet pour un accès possible depuis la rue Charles Hermite, notamment pour les véhicules de sécurité.

Le projet de l'Espace Glisse est donc entouré d'un univers relativement paysager.

Le réaménagement futur devrait compléter cet aspect paysager, tandis que le présent projet fait l'objet d'aménagement d'un espace planté entre la rue Charles Hermite et l'accueil.

Un sol de pelouse et quelques plantations sont mis en place. C'est la partie Sud du projet qui créera un tampon végétal depuis la rue Charles Hermite. Quelques bouleaux, érables et pins seront plantés. Un chemin sera ménagé jusqu'à l'accueil du bâtiment.

L'entrée

L'entrée à l'espace glisse depuis l'espace public se fait comme tous les équipements à l'entrée du parc des Fillettes, c'est-à-dire sur le boulevard Ney. C'est un premier contrôle qui a donc lieu.

L'entrée de l'équipement

L'entrée principale se situe au niveau de la courbe Ouest face aux anciens terrains de tennis.

L'entrée est située au niveau 43,30.

Elle est signifiée par la présence de la grande courbe de béton percée pour permettre l'accès au-delà de ce plan et découvrir le spectacle des espaces de glisses.

Deux bâtiments bordent le côté sud de l'aire de glisse :

- le bâtiment d'accueil du public
- le bâtiment du personnel

Le bâtiment d'accueil

L'entrée principale décrite ci-dessus distribue vers la droite l'accueil, passage obligé de l'équipement pour tous les utilisateurs ou spectateurs. Le bâtiment accueille les associations, les scolaires, et il se compose d'un bureau pour les premiers secours, d'un bureau pour le gérant de l'équipement et des sanitaires.

Contrôle d'accès : l'accès à l'équipement doit pouvoir être contrôlable. C'est le bâtiment qui jouera le rôle de contrôle d'accès : le public est canalisé par une grille de 2m vers l'entrée du bâtiment, il ne peut pénétrer directement sur l'aire de glisse. Les personnes sont ainsi filtrées pour éviter toute intrusion malvenue. Le public se dirige naturellement vers la banque d'accueil où il sera orienté. La banque d'accueil est aussi l'endroit où du matériel est prêté ou loué.

Les classes sont accueillies dans cet espace. Les enfants s'y chaussent, et des casiers collectifs fermés seront à leur disposition pour ranger leurs sacs et chaussures. Le public non scolaire aura à sa disposition des casiers individuels, disposés sur la placette au droit de la sortie du bâtiment accueil sur l'aire de glisse.

Le hall est un endroit convivial où le public et les pratiquants peuvent se rencontrer, se réchauffer, prendre une boisson : des distributeurs sont à sa disposition. C'est un espace largement dimensionné pour accueillir un public plus nombreux en cas de manifestation particulière.

Dans l'espace du hall, une table permet également les réunions informelles des associations.

Le bâtiment pour le personnel

Ce bâtiment regroupe les vestiaires et sanitaires du personnel d'entretien et d'encadrement, ainsi qu'un local détente et un local entretien.

Déambulation du public

Pour des raisons évidentes de sécurité, sur l'aire de glisse les espaces sont clairement identifiés pour le public spectateur et pour les pratiquants.

Le parcours des spectateurs s'organise autour de l'aire de glisse.

Un large déambulatoire prend place sous la coque béton. C'est un lieu à part entière du projet : un peu en « retrait », on s'y adosse pour regarder l'aire de glisse, faire une pause, se rencontrer. La grande largeur permet ce croisement d'usages. Lors de manifestations particulières des gradins démontables loués peuvent y prendre place.

De l'autre côté de l'aire de glisse, une coursive longe les aires de pratique à l'Est, le long du parc Charles Hermite. Cette coursive surplombe d'environ 1m l'aire initiation. Elle est délimitée de garde-corps. Des bancs en béton permettent aux spectateurs, notamment les parents, de faire une pause ou d'assister aux initiations.

Deux passages, identifiés par un sol rugueux, rejoignent le déambulatoire à la coursive :

- Un passage longe les bâtiments au Sud. Il est protégé par un élément séparatif de 60cm de haut.
- Un passage entre la funbox et l'aire de glisse est protégé de garde corps et éléments séparatifs de différentes hauteurs selon les nécessités.

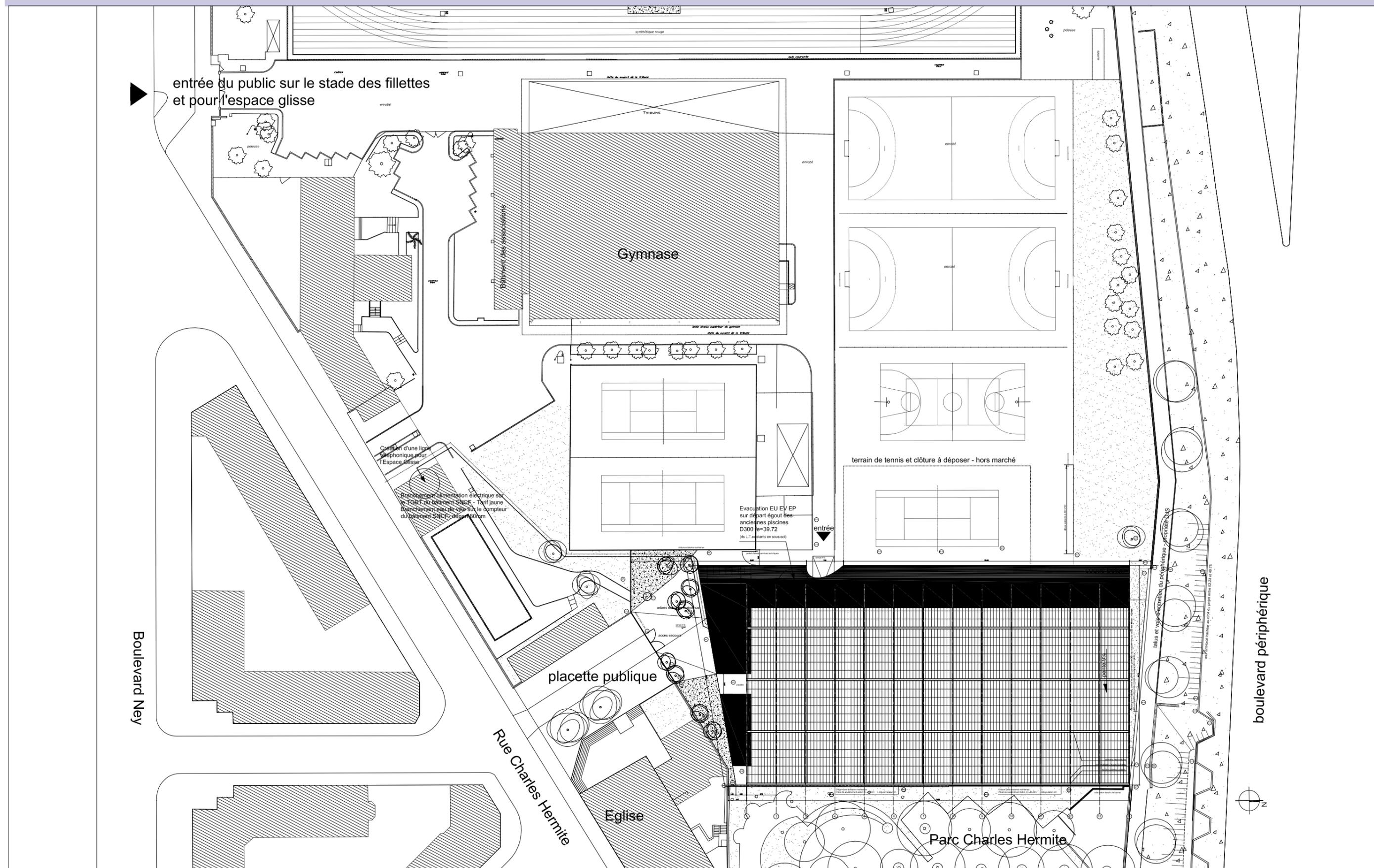
Pour les associations

Des boxes de stockage sont mis à disposition des associations le long de la coursive Est, entre les portiques de charpente. Ces boxes permettront d'avoir le matériel à disposition près des aires de pratique, notamment tout contre la zone d'initiation. Ces boxes, étroitement liés aux portiques, seront réalisés en tranche conditionnelle.

ESPACE GLISSE PARIS 18

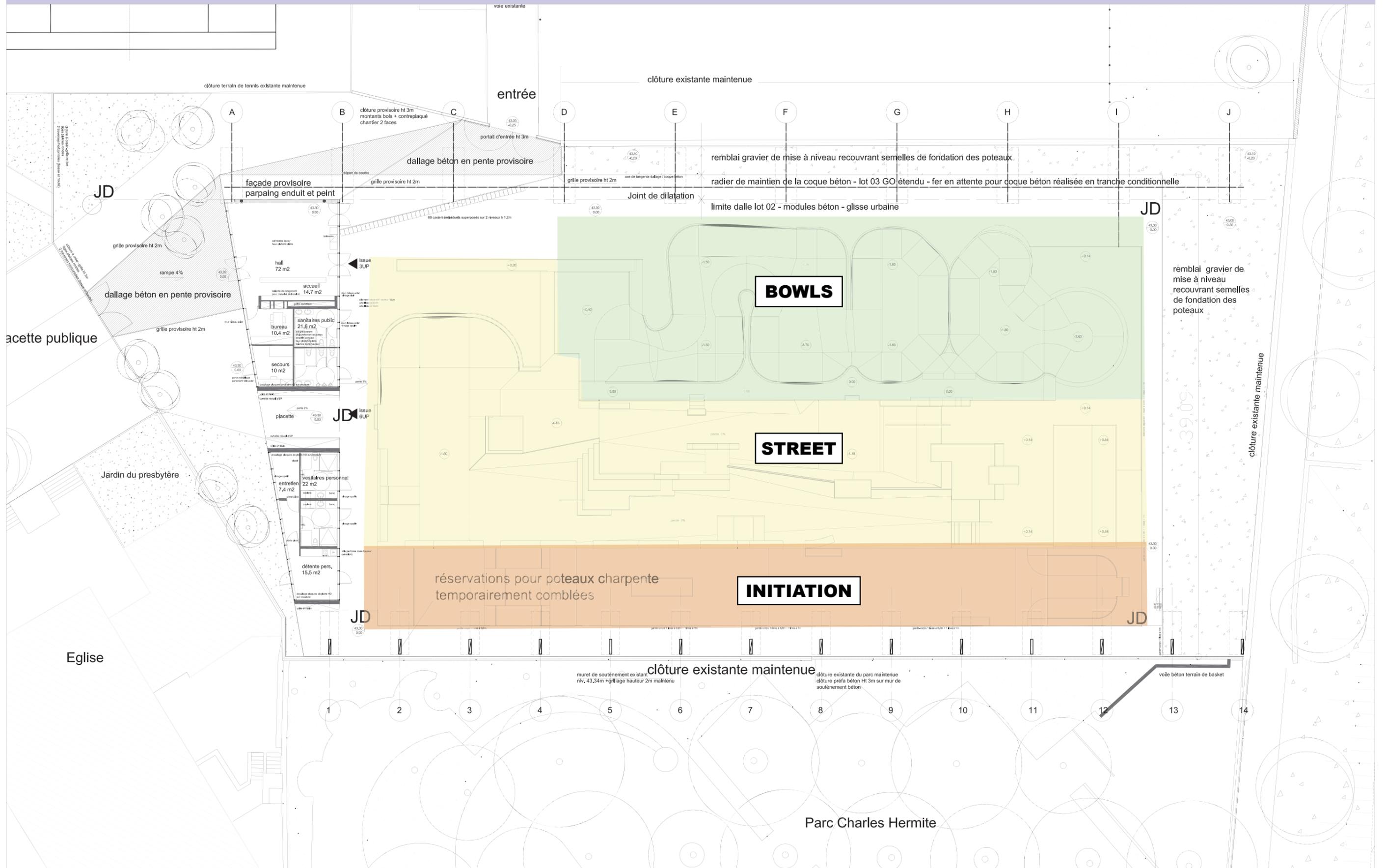
PROJET FINAL : Plan de masse

JANVIER 2007



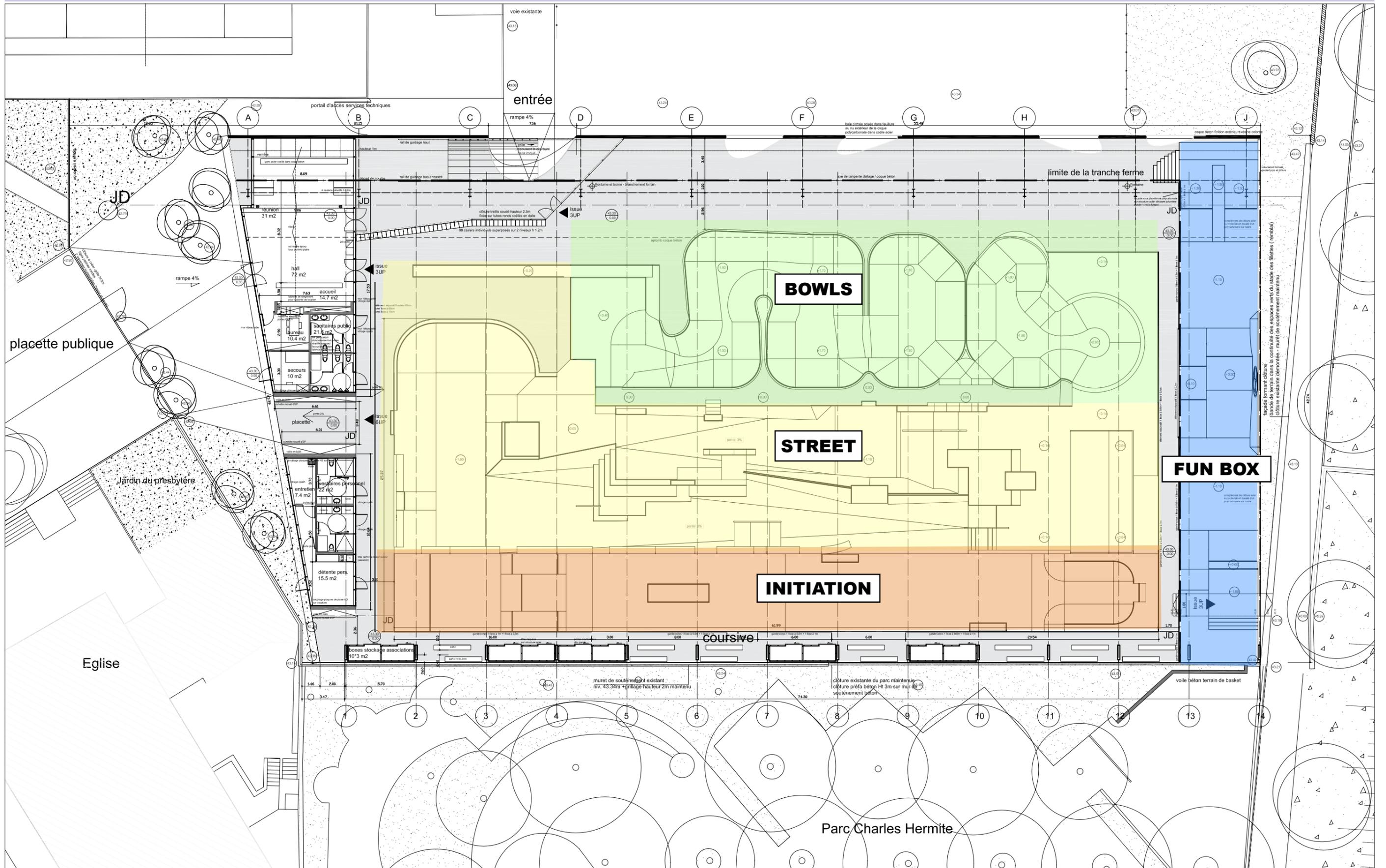
ESPACE GLISSE PARIS 18

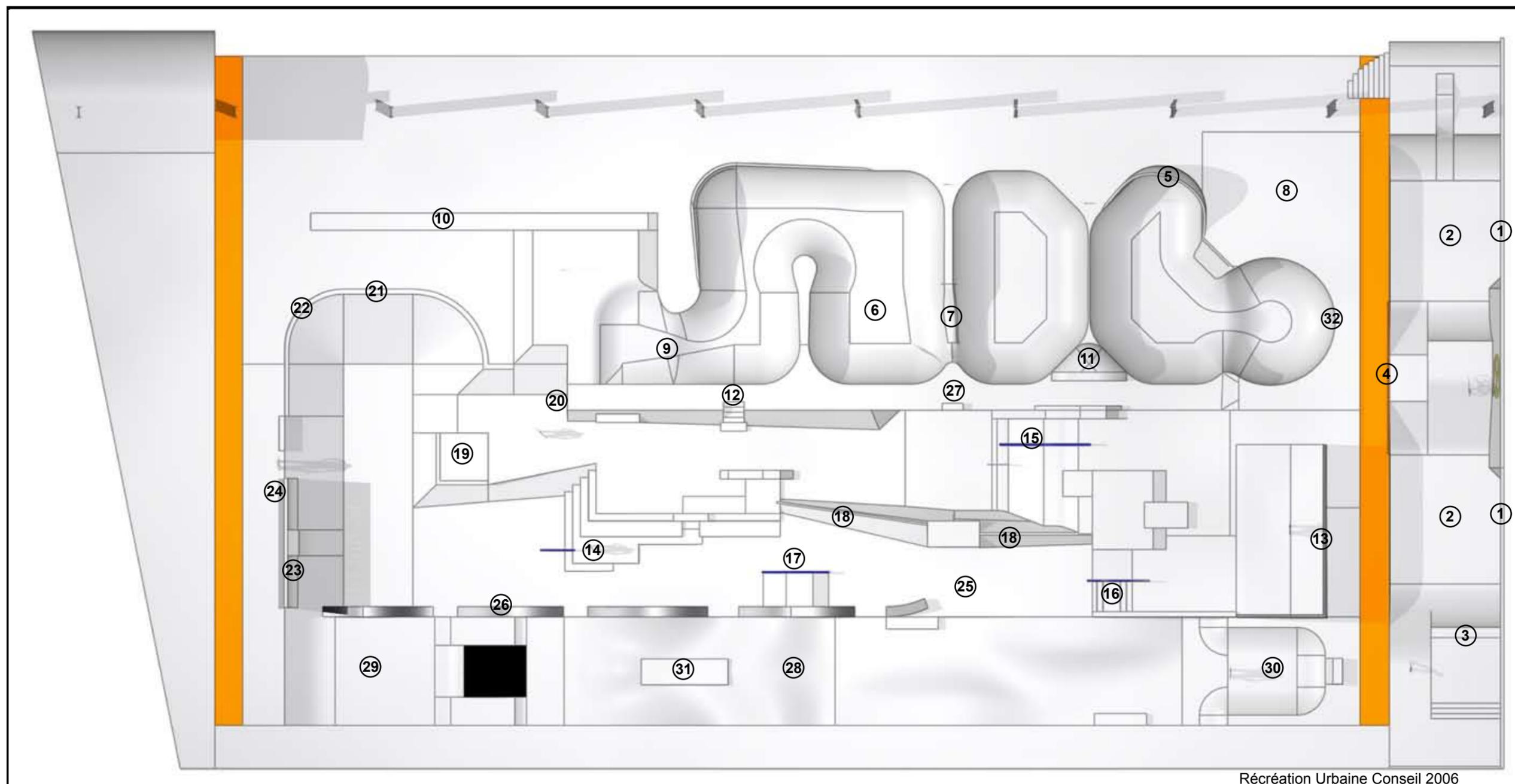
PROJET FINAL : Première phase - ouverture fin 2007



ESPACE GLISSE PARIS 18

PROJET FINAL : Deuxième phase - ouverture envisagée avril 2009

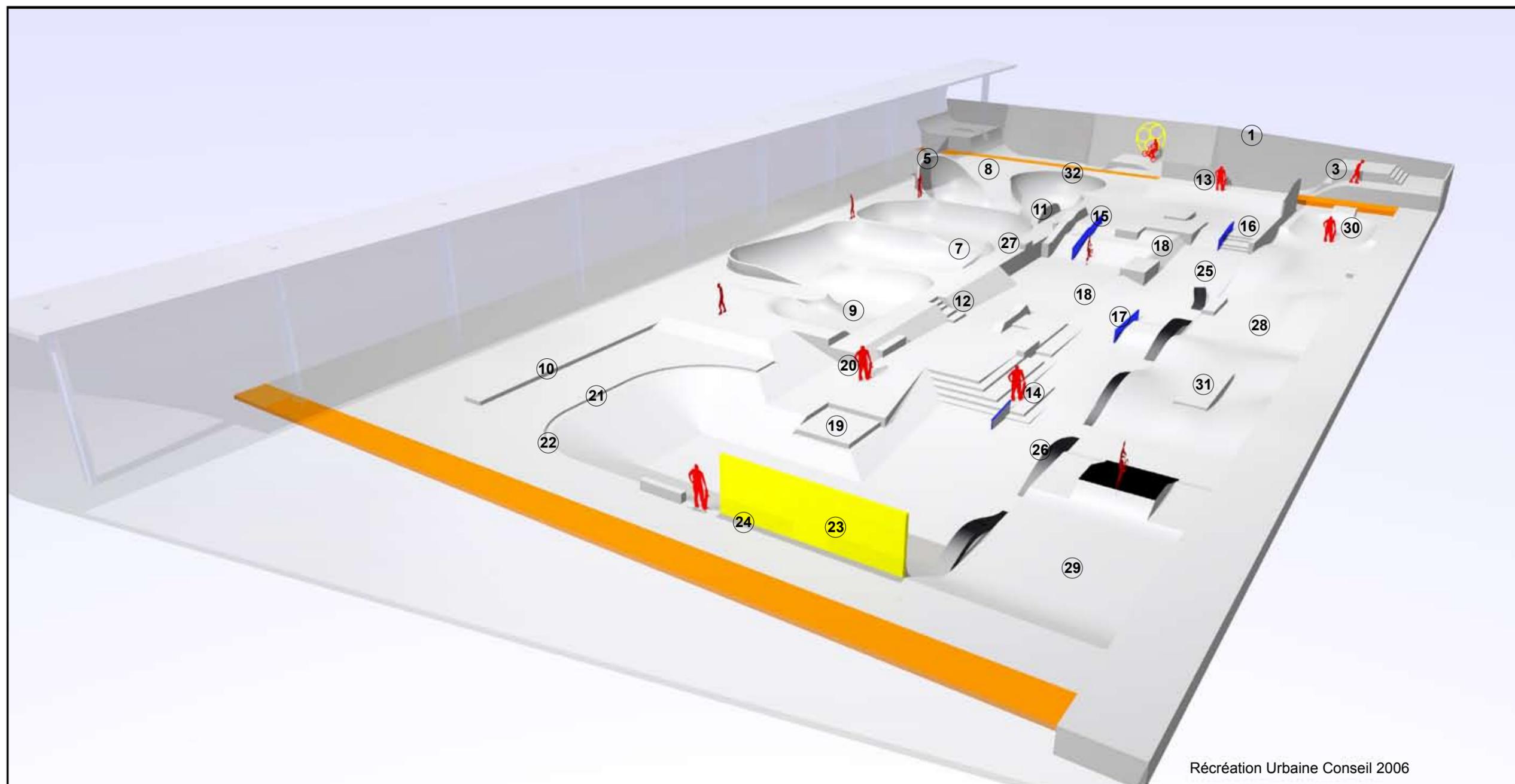




Récréation Urbaine Conseil 2006

LEGENDES :

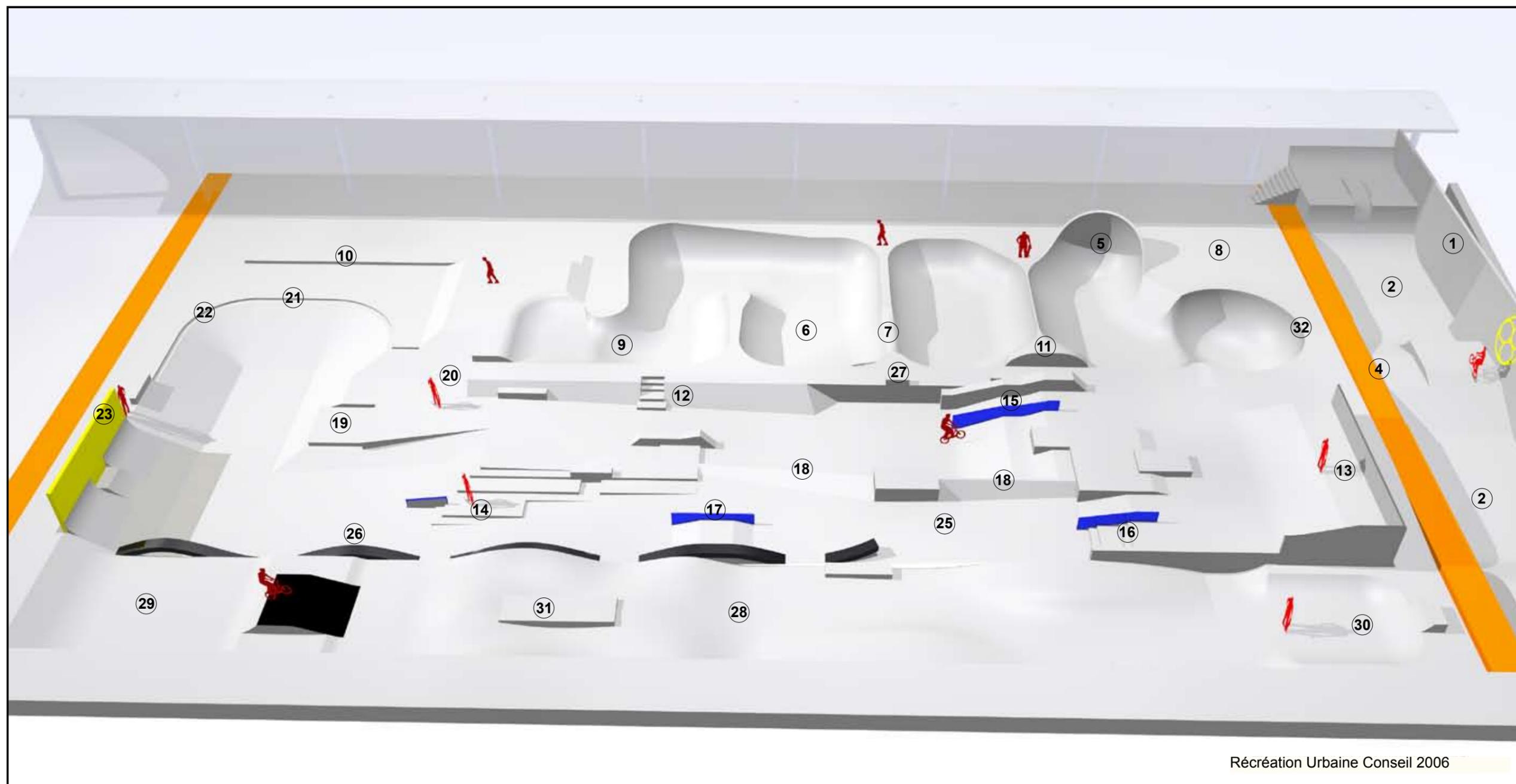
Général : changement de place des poteaux et changement de place de la courbe. - **Détails** : **1.** changement de la planche de retenue. - **2.** bouches EP positionnées au milieu des plats. - **3.** modification de la marche du sub-box de 50 à 60 cm. - **4.** arête du rebord chanfreinée sur toute la longueur de la table pour accès à la funbox. - **5.** pas de modification de la capsule proposée. - **6.** fond du bowl remonté de 10cm (profondeur 1,7m) - **7.** rétrécissement de la bosse de passage d'un bowl à l'autre. - **8.** agrandissement de la plateforme derrière la capsule pour réception de saut depuis le PI 45°. - **9.** reprise en entier de l'entrée dans le bowl et adoucissement des cassures - **10.** ajout d'une longue palette à côté du pad de départ. - **11.** nouvelles versions de zebtonnoir. - **12.** 2 marches sorties du plan incliné - **13.** enlèvement du curb arrondi et rajout d'un garde corps. - **14.** largeur des marches passée à 45 cm, rail coffré et centré sur la palette, arêtes des marches arrondies. - **15.** rail coffré et démontable en 2 versions : droit et kink. - **16.** rail coffré et nez de marche arrondi. - **17.** rail coffré. - **18.** arrête sommitale du Spine de plan incliné modifiée. - **19.** curb arrondi remplacé par une palette à wheeling. - **20.** modification de la connexion. - **21.** suppression du rail sur set de plan incliné. - **22.** création d'une marche au sommet - **23.** modification du wall incliné en wall vertical. - **24.** suppression du banc côté sud. - **25.** légère modification de la pente 3%. - **26.** rajout d'une bosse au Nessy. - **27.** rajout d'un petit bloc sur la plateforme du bowl. - **28.** modification de l'ordre des sections - **29.** rajout d'un plat côté sud - **30.** micro pivotée à 90° et ramenée au nord. - **31.** insertion d'une palette. - **32.** ajout d'un coping « margelle de piscine », d'une mosaïque sur 20 cm sous le coping et d'un skimmer.



Récréation Urbaine Conseil 2006

LEGENDES :

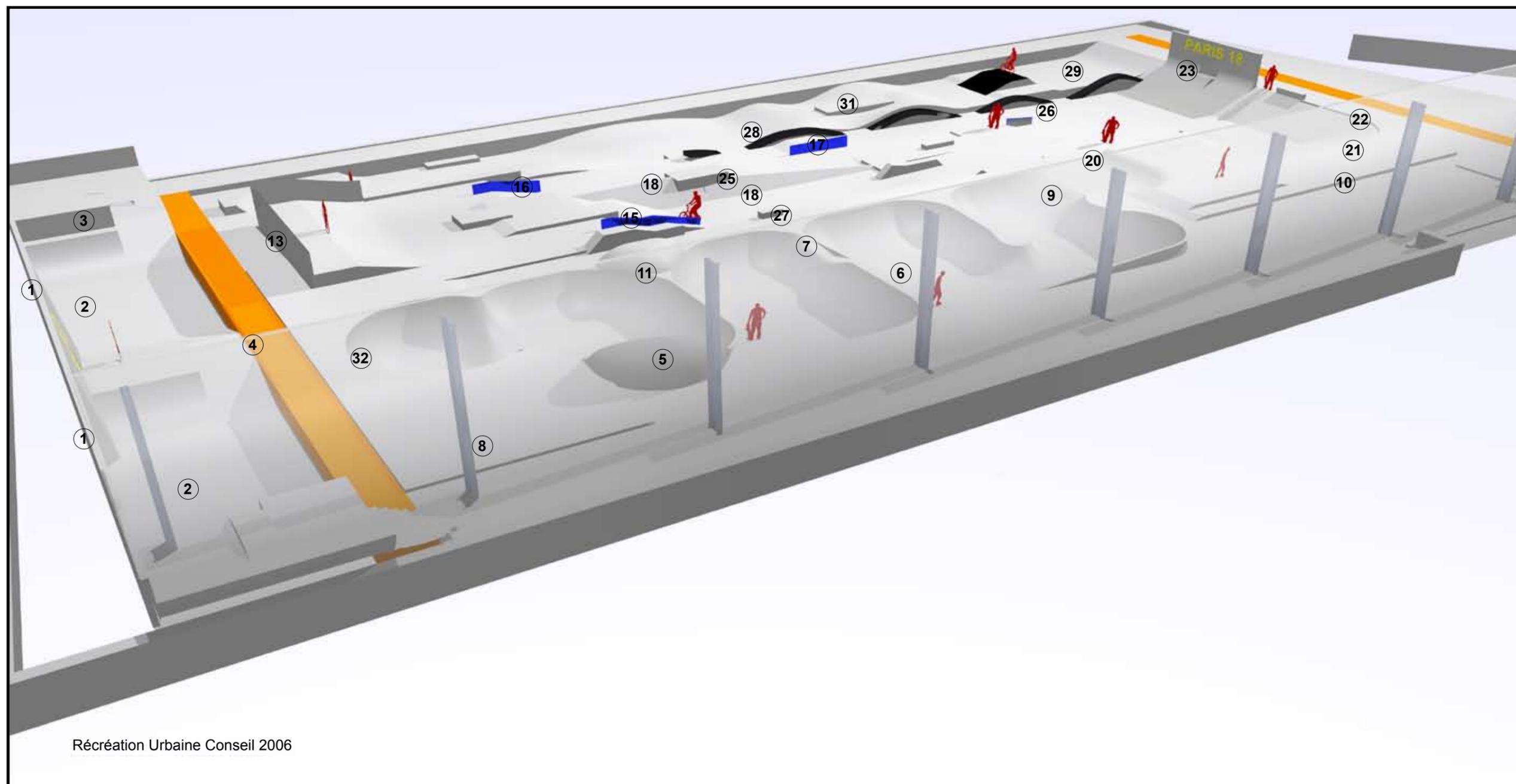
Général : changement de place des poteaux et changement de place de la courbe. - **Détails** : **1**.changement de la planche de retenue . - **2**.bouches EP positionnées au milieu des plats. - **3**.modification de la marche du sub-box de 50 à 60 cm. - **4**.arête du rebord chanfreinée sur toute la longueur de la table pour accès à la funbox. - **5**.pas de modification de la capsule proposée. - **6**.fond du bowl remonté de 10cm (profondeur 1,7m) - **7**.rétrécissement de la bosse de passage d'un bowl a l'autre. - **8**.agrandissement de la plateforme derrière la capsule pour réception de saut depuis le PI 45°. - **9**.reprise en entier de l'entrée dans le bowl et adoucissement des cassures - **10**.ajout d'une longue palette a côté du pad de départ. - **11**.nouvelles versions de zebtonnoir. - **12**. 2 marches sorties du plan incliné- **13**.enlèvement du curb arrondi et rajout d'un garde corps. - **14**.largeur des marches passée à 45 cm, rail coffré et centré sur la palette, arêtes des marches arrondies. - **15**.rail coffré et démontable en 2 versions : droit et kink. - **16**.rail coffré et nez de marche arrondi. - **17**.rail coffré. - **18**.arrête sommitale du Spine de plan incliné modifiée. - **19**.curb arrondi remplacé par une palette à wheeling. - **20**.modification de la connexion. - **21**.suppression du rail sur set de plan incliné. - **22**.création d'une marche au sommet - **23**.modification du wall incliné en wall vertical. - **24**.suppression du banc côté sud. - **25**.légère modification de la pente 3%. - **26**.rajout d'une bosse au Nessy. - **27**.rajout d'un petit bloc sur la plateforme du bowl. - **28**.modification de l'ordre des sections - **29**.rajout d'un plat côté sud - **30**.micro pivotée à 90° et ramenée au nord. - **31**.insertion d'une palette. - **32**. ajout d'un coping «margelle de piscine», d'une mosaïque sur 20 cm sous le coping et d'un skimmer.



Récréation Urbaine Conseil 2006

LEGENDES :

Général : changement de place des poteaux et changement de place de la courbe. - **Détails** : **1.** changement de la planche de retenue. - **2.** bouches EP positionnées au milieu des plats. - **3.** modification de la marche du sub-box de 50 à 60 cm. - **4.** arête du rebord chanfreinée sur toute la longueur de la table pour accès à la funbox. - **5.** pas de modification de la capsule proposée. - **6.** fond du bowl remonté de 10cm (profondeur 1,7m) - **7.** rétrécissement de la bosse de passage d'un bowl à l'autre. - **8.** agrandissement de la plateforme derrière la capsule pour réception de saut depuis le PI 45°. - **9.** reprise en entier de l'entrée dans le bowl et adoucissement des cassures - **10.** ajout d'une longue palette à côté du pad de départ. - **11.** nouvelles versions de zebtonnoir. - **12.** 2 marches sorties du plan incliné - **13.** enlèvement du curb arrondi et rajout d'un garde corps. - **14.** largeur des marches passée à 45 cm, rail coffré et centré sur la palette, arêtes des marches arrondies. - **15.** rail coffré et démontable en 2 versions : droit et kink. - **16.** rail coffré et nez de marche arrondi. - **17.** rail coffré. - **18.** arrête sommitale du Spine de plan incliné modifiée. - **19.** curb arrondi remplacé par une palette à wheeling. - **20.** modification de la connexion. - **21.** suppression du rail sur set de plan incliné. - **22.** création d'une marche au sommet - **23.** modification du wall incliné en wall vertical. - **24.** suppression du banc côté sud. - **25.** légère modification de la pente 3%. - **26.** rajout d'une bosse au Nessy. - **27.** rajout d'un petit bloc sur la plateforme du bowl. - **28.** modification de l'ordre des sections - **29.** rajout d'un plat côté sud - **30.** micro pivotée à 90° et ramenée au nord. - **31.** insertion d'une palette. - **32.** ajout d'un coping « margelle de piscine », d'une mosaïque sur 20 cm sous le coping et d'un skimmer.



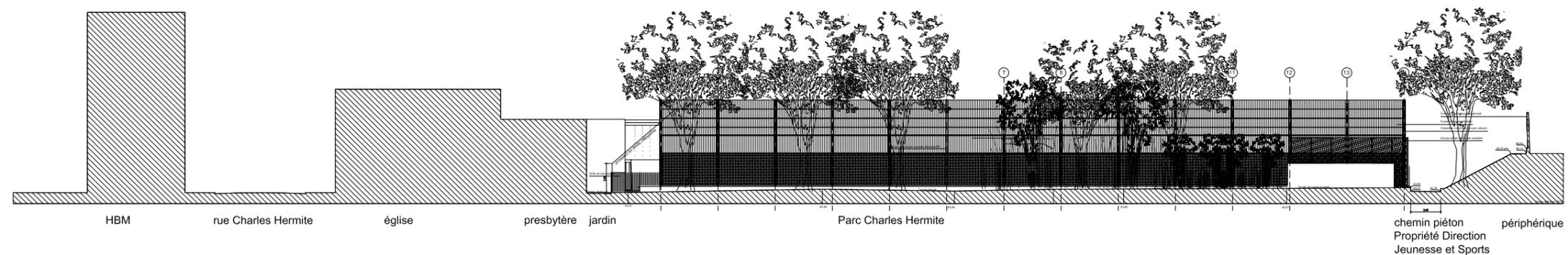
Récréation Urbaine Conseil 2006

LEGENDES :

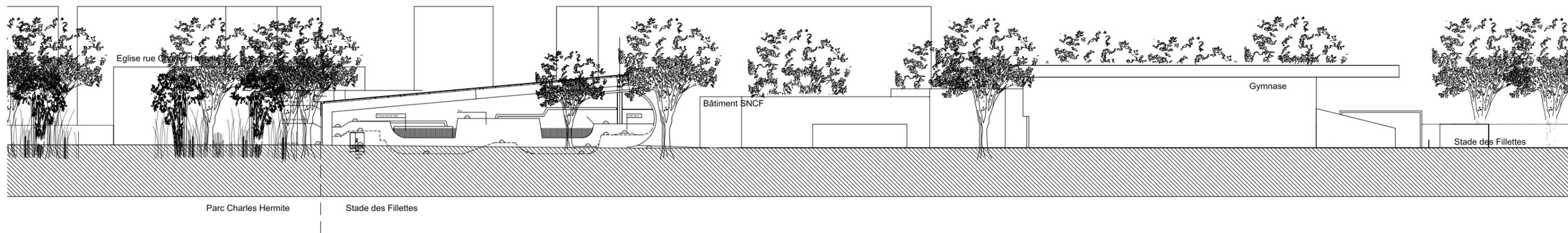
Général : changement de place des poteaux et changement de place de la courbe. - **Détails** : **1.** changement de la planche de retenue . - **2.** bouches EP positionnées au milieu des plats. - **3.** modification de la marche du sub-box de 50 à 60 cm. - **4.** arête du rebord chanfreinée sur toute la longueur de la table pour accès à la funbox. - **5.** pas de modification de la capsule proposée. - **6.** fond du bowl remonté de 10cm (profondeur 1,7m) - **7.** rétrécissement de la bosse de passage d'un bowl à l'autre. - **8.** agrandissement de la plateforme derrière la capsule pour réception de saut depuis le PI 45°. - **9.** reprise en entier de l'entrée dans le bowl et adoucissement des cassures - **10.** ajout d'une longue palette à côté du pad de départ. - **11.** nouvelles versions de zebtonnoir. - **12.** 2 marches sorties du plan incliné- **13.** enlèvement du curb arrondi et rajout d'un garde corps. - **14.** largeur des marches passée à 45 cm, rail coffré et centré sur la palette, arêtes des marches arrondies. - **15.** rail coffré et démontable en 2 versions : droit et kink. - **16.** rail coffré et nez de marche arrondi. - **17.** rail coffré. - **18.** arrête sommitale du Spine de plan incliné modifiée. - **19.** curb arrondi remplacé par une palette à wheeling. - **20.** modification de la connexion. - **21.** suppression du rail sur set de plan incliné. - **22.** création d'une marche au sommet - **23.** modification du wall incliné en wall vertical. - **24.** suppression du banc côté sud. - **25.** légère modification de la pente 3%. - **26.** rajout d'une bosse au Nessy. - **27.** rajout d'un petit bloc sur la plateforme du bowl. - **28.** modification de l'ordre des sections - **29.** rajout d'un plat côté sud - **30.** micro pivotée à 90° et ramenée au nord. - **31.** insertion d'une palette. - **32.** ajout d'un coping «margelle de piscine», d'une mosaïque sur 20 cm sous le coping et d'un skimmer.

ESPACE GLISSE PARIS 18

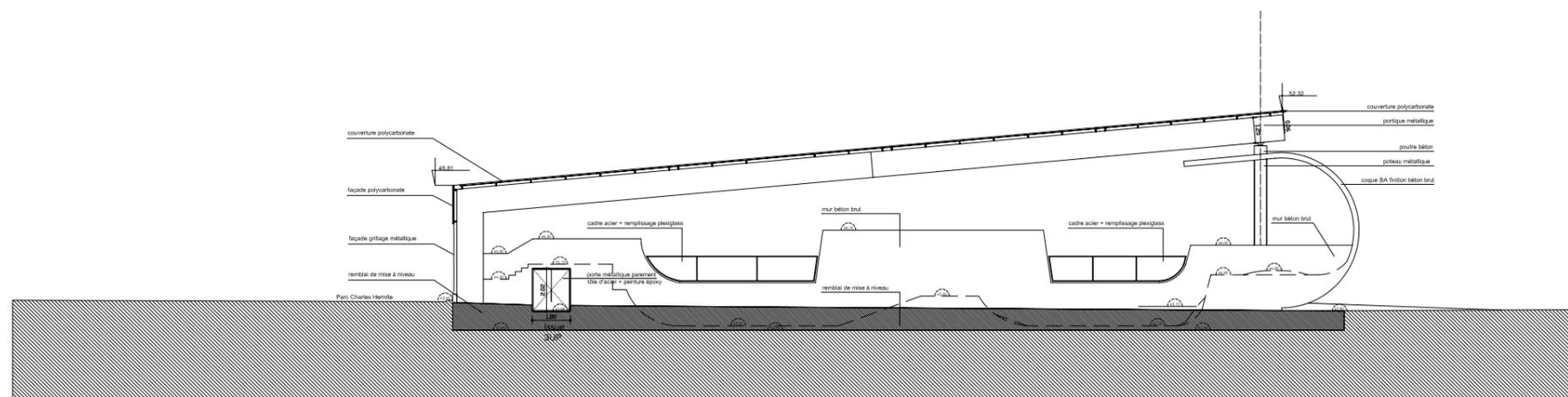
PROJET FINAL : Coupe d'insertion urbaine - 1/500



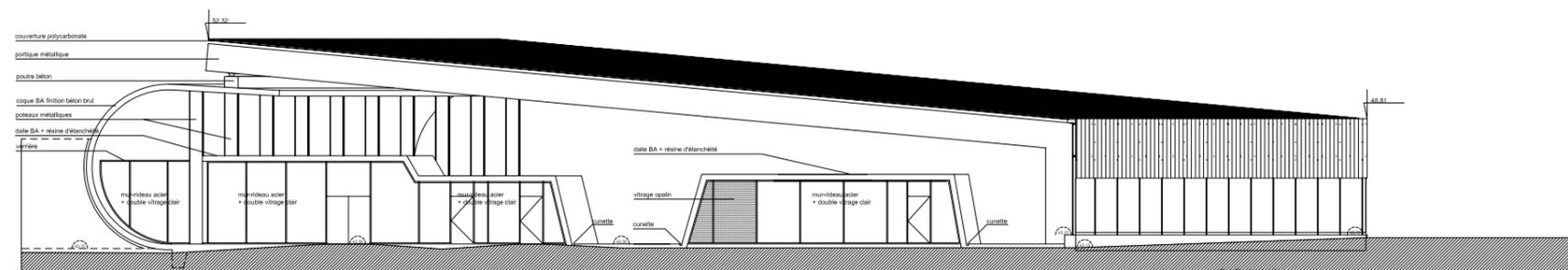
Elévation est sur parc Charles Hermite entre la rue Charles Hermite et le boulevard périphérique



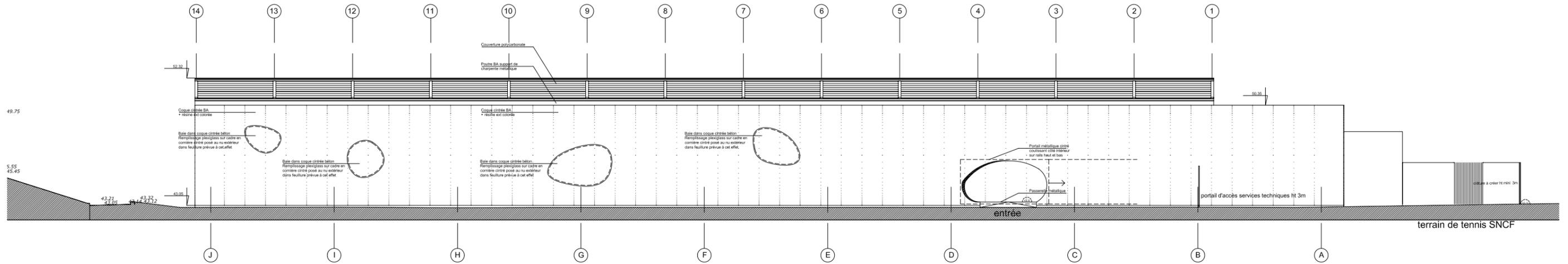
Elévation nord sur chemin piéton et contexte urbain en arrière plan



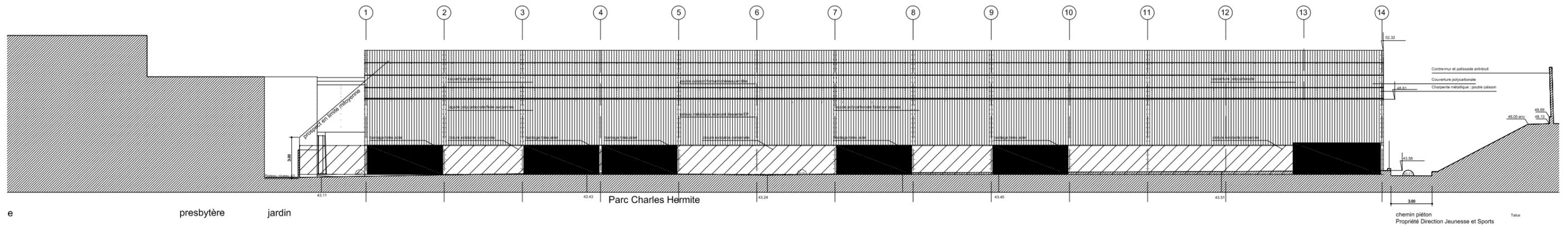
Elévation nord sur le chemin piéton



Elévation sud sur la placette de l'église



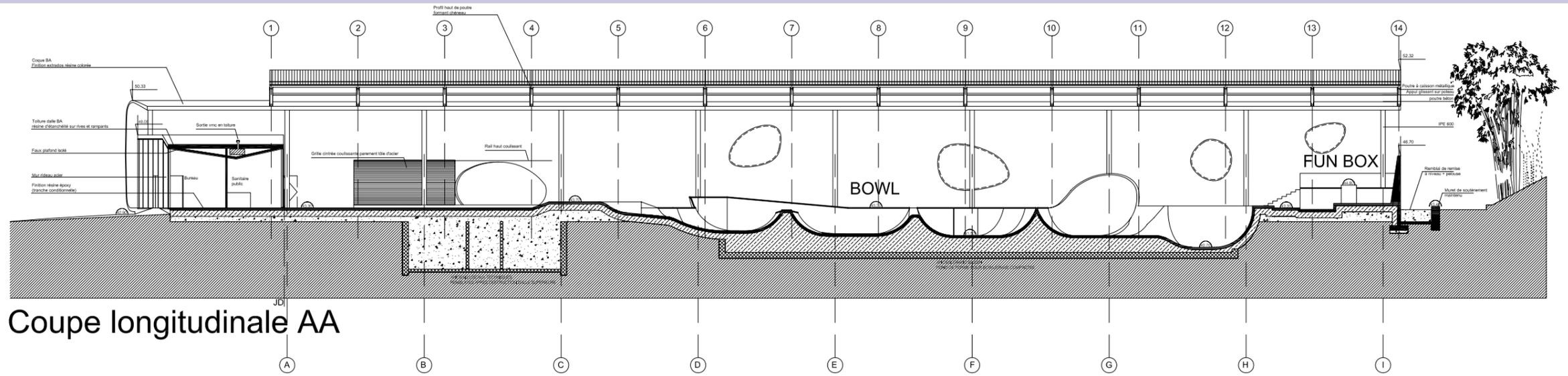
Elévation ouest sur le stade des Fillettes



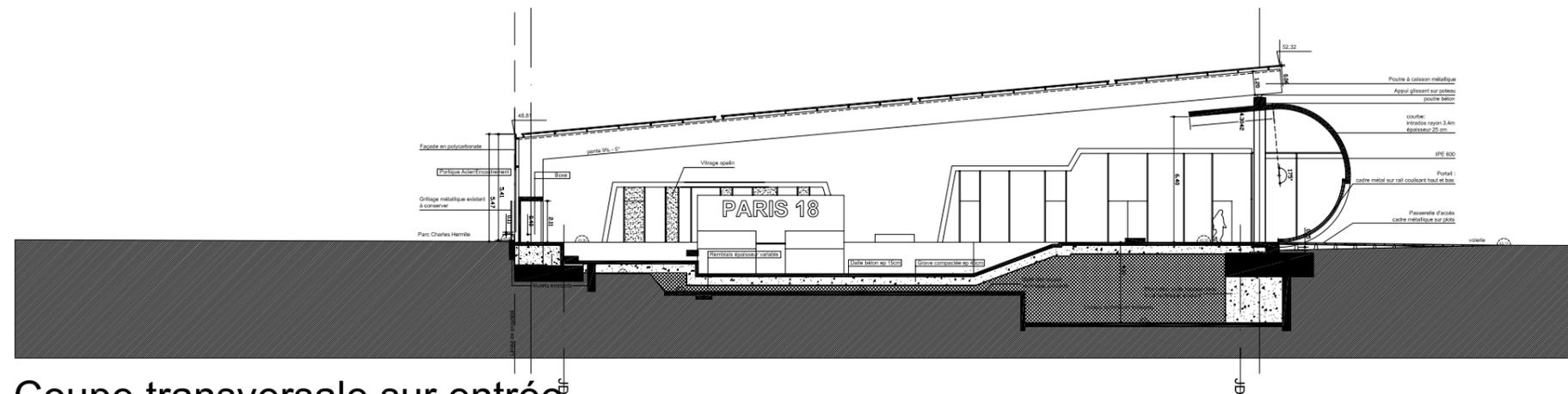
Elévation est sur le parc Charles Hermite

ESPACE GLISSE PARIS 18

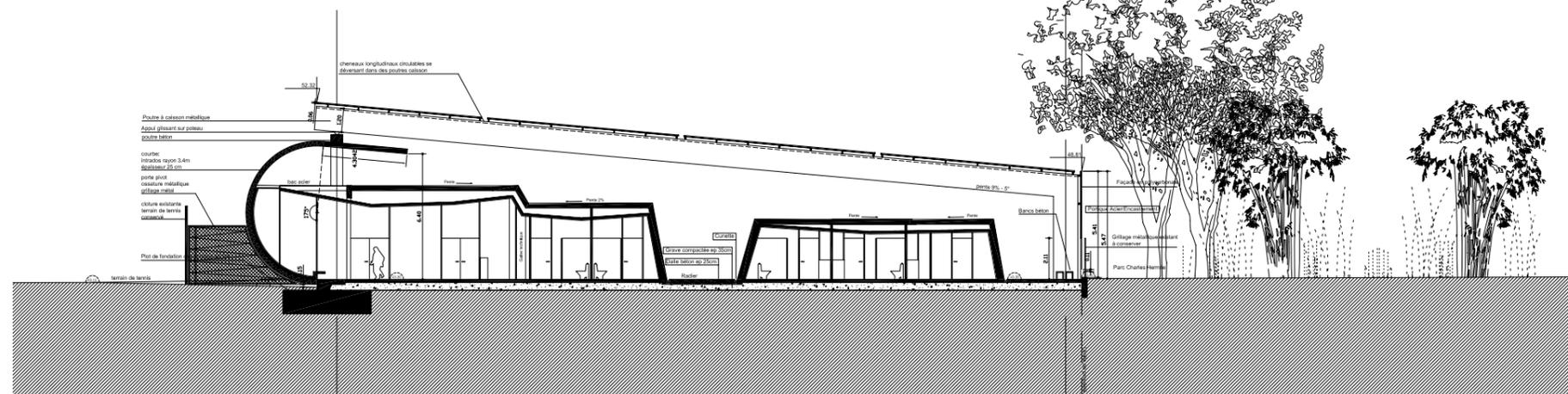
PROJET FINAL : Coupes



Coupe longitudinale AA



Coupe transversale sur entrée



Coupe transversale bâtiments